

TITRE DE LA FORMATION :

Cours magistraux sur la dangerosité et son évaluation dans le cadre de l'expertise psychiatrique pénale pour des sujets majeurs et/ou mineurs

Diplôme Universitaire de criminologie appliquée à l'expertise mentale

MOTIVATION DE LA FORMATION :

Cette formation s'inscrit dans le cadre du Diplôme Universitaire de criminologie appliquée à l'expertise mentale proposée par le Laboratoire d'Ethique Médicale et Médecine Légale EA 4569. Elle permet d'acquérir ou d'approfondir les notions fondamentales sur les théories conceptuelles de la ou des dangerosités. La formation présente les différents types de facteur de risque de récidive générale, violente et/ou sexuelle ainsi que les différents outils d'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive. Elle permet de travailler sur des situations cliniques proposées ainsi que sur sa propre expérience clinique et facilite les échanges entre professionnels.

DESCRIPTIF :

Jour 1	9h - 12h 30
	Accueil et présentation des participants et du formateur (1/2 heure) Présentation historique du concept de dangerosité (1/2 heure) Concept actuel de la dangerosité (1/2 heure) Dangerosité psychiatrique (1 heure) Dangerosité criminologique (1 heure)
	14h - 17h
	De la dangerosité aux facteurs de risque (1 heure) Types de facteur de risque : statique, dynamique, .. (1 heure) Facteur de risque en fonction du type de récidive (1 heure)
Jour 2	9h – 12h
	Evaluation de la dangerosité : différents types d'évaluation (1 heure) Echelles actuarielles (1 heure) Outils du jugement clinique structuré (1 heure)
	14h – 17h
	Autres outils, méthodes d'évaluation (1 heure) Spécificité de l'évaluation des mineurs (1 heure) Problèmes éthiques et déontologiques (1 heure)



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

MEMBRE DE

U-PC

Université Sorbonne
Paris Cité

OBJECTIFS :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capables de :

1. Définir la dangerosité selon différents concepts
2. Identifier les facteurs de risque
3. Classer les facteurs de risque en fonction de leur type et du risque (général, violent, sexuel)
4. Déterminer le niveau de risque de récurrence
5. Choisir une méthode d'évaluation de la dangerosité appropriée à la situation expertale
6. Evaluer le niveau de dangerosité de façon adaptée à une situation clinique expertale
7. Justifier le niveau de dangerosité de façon adaptée à une situation clinique expertale
8. Rédiger l'évaluation effectuée, conformément au cadre légal pénal et au cadre déontologique

PRE-REQUIS :

Pour suivre cette formation, vous devez avoir validé un niveau universitaire de connaissances cliniques suffisant : master 2 pour les psychologues et internat de psychiatrie en cours pour les médecins. Pour les autres professionnels, une expérience clinique suffisante est exigée, validée individuellement par le responsable pédagogique du diplôme.

CALENDRIER :

Cours janvier 2017 et avril 2017, salle de cours, Faculté de médecine, Paris Descartes, rue des Saints-Pères, Laboratoire d'Éthique Médicale et Médecine Légale au 6^{ème} étage

MODALITES D'EVALUATION :

Écrit (date à définir par l'administration), plusieurs situations cliniques courtes (2 ou 3) avec demande d'évaluation de la dangerosité, du risque de récurrence et rédaction de l'évaluation conformément à un rapport d'expertise pénale à remettre au juge

REFERENCES :

- Conférence de consensus, Audition Publique de 2007 sur l'expertise psychiatrique
- HAS, prise en charge des auteurs de violence sexuelle sur mineur de moins de 15 ans
- Ouvrages de psychiatrie légale des Pr Jean-Louis Senon, Pr Carol Jonas, Pr Thierry Pham

CONTACT :

Docteur Emmanuelle Walter, psychiatre, pédopsychiatre, médecine légale : e.walter14@laposte.net

Par mail uniquement, délai de réponse une semaine.

Uniquement pour une question de cours, pas de réponse pour une demande administrative.